

COMPORTEMENTS ET DYNAMISMES ÉCONOMIQUES DIFFÉRENTIELS EN POLYNÉSIE ORIENTALE

Exemple de Moorea

Cl. ROBINEAU

Les recherches socio-économiques poursuivies depuis quelques années à Tahiti ont eu pour objet d'élucider le rôle de la très grande majorité de la population dans la croissance économique du pays face aux minorités qui détiennent la technique, l'argent et le pouvoir (1). L'économie des Polynésiens de Tahiti et des archipels voisins demeure liée à des structures anciennes qui resurgissent sous un habillage moderne. Des valeurs comme le prestige sont une des clés qui

permettent de comprendre dans un milieu qui déborde largement les communautés rurales, les faits de production et de consommation (2). Mais elles ne vont pas dans le sens d'une maîtrise de l'économie et c'est une question encore non résolue, parce que posée trop récemment, de savoir si les mécanismes d'accumulation qui touchent une plus large fraction de la majorité de la population induiront un dynamisme propre (3). La conquête par la société polynésienne de son autonomie économique repose sur le développement d'une base productive qui permette, d'une part, la satisfaction des besoins croissants du marché intérieur et, d'autre part, l'acquisition par le commerce international des biens industriels qu'elle ne saurait produire.

Dans la recherche d'une base productive, le comportement des agents intérieurs de l'économie est capital puisqu'ils assurent la mise en œuvre des ressources potentielles. L'objet de cet article est d'évaluer les capacités de dynamisme des agents

(1) Cette recherche résulte des travaux effectués dans le cadre de l'enquête interdisciplinaire effectuée à Tahiti et Moorea par l'ORSTOM de 1967 à 1969 et qui vient de donner lieu à la publication d'un ouvrage (FAGES J., RAVAUULT Fr., RINGON G., ROBINEAU Cl., 1970, *Tahiti et Moorea. Etudes sur la Société, l'Economie et l'Utilisation de l'Espace*, Paris, ORSTOM, Travaux et documents, N° 4, 2 vol., 183 p., bibliographie, figures, 21 cartes en annexe). Le contenu du présent article entre dans le cadre du livre I de cet ouvrage au titre du 6^e thème traité intitulé « Dynamismes économiques tahitiens ».

NOTE LINGUISTIQUE. — Pour l'écriture des mots tahitiens produits dans le texte, on n'a pas voulu introduire le signe ' représentant la glottale parce qu'une correction de la graphie habituelle ne peut pas être limitée à un phonème et que cela aboutit à un bouleversement complet qui ne s'impose pas dans un travail non-linguistique.

(2) Cf. à propos du milieu rural l'exemple de Moorea (ROBINEAU, 1968).

(3) Dans le cas de la minorité « demie », on a montré autre part comment ont joué les mécanismes d'accumulation dans le cadre d'une dynamique du groupe (ROBINEAU, 1970 a).

économiques de la société polynésienne actuelle. Envisageant le développement de l'ensemble de la population, je ferai porter principalement mon analyse sur les comportements de la majorité polynésienne et la comparaison que l'on peut en faire avec les minorités économiquement agissantes. Après avoir explicité ce que j'entends par dynamisme économique et avant de mettre en relief les comportements présents, j'entreprendrai d'illustrer cette notion par les exemples tirés, d'une part, de la minorité tahitienne-« demie » historiquement dominante dans l'économie du coprah et l'import-export, d'autre part, de la minorité asiatique actuellement agissante dans le développement de la production maraîchère et le commerce.

I

La notion de dynamisme n'est pas exactement synonyme de croissance et de développement. Par « croissance », les économistes entendent la modification quantitative d'une économie donnée — qui se traduit entre autres en langage simple par l'accroissement des transactions et l'augmentation des revenus (1) — sans que les structures changent, et par « développement économique » la croissance accompagnée d'un tel changement (2). Cet effort de définition destiné à faciliter l'analyse, schématise et atrophie la réalité.

Recourant à la notion de structure, il retient les aspects « objectifs » de l'économie en négligeant le côté psycho-sociologique et privilégie les relations formelles au détriment des comportements économiques (3).

(1) Il y a plus précisément accroissement de la production, de la consommation, des investissements.

(2) Cf. un article de Claude Zarka paru en 1959 dans les *Cahiers de l'Institut de Science économique appliquée*.

Pour fixer les idées, disons qu'il y aura « développement » et non plus « croissance » si par suite de mesures sociales, la part de la population active augmente par rapport à la population totale, l'industrie se développe relativement plus que l'agriculture, si les dépenses d'équipement, l'investissement, l'épargne, s'accroissent au détriment de la consommation — ou vice-versa —. Cependant — et du fait même de son schématisation — des auteurs n'ont pas cru retenir cette distinction.

(3) La définition de la structure économique donnée par Fr. PERROUX « proportions et relations qui caractérisent un ensemble économique localisé dans le temps et l'espace » met en scène des « pôles » et des « flux » qui sont quantifiés,

La croissance au sens large de la Polynésie française — le développement de la société polynésienne considérée dans ses aspects économiques — est la résultante de dynamismes actuels ou passés (4) qui peuvent chacun se caractériser par :

— un moteur, constitué par le groupe social agissant ;

— un contenu, défini par les ressources (terre, richesses productives, capital intellectuel et idéologique) détenues et mises en œuvre par le groupe et l'utilisation des produits qu'il en fait (consommation, investissements) ;

— une forme, déterminée par les rapports internes ou externes au groupe que créent la production, l'acquisition, la répartition et la consommation des ressources ;

— des effets, économiques (revenus, accumulation, paupérisation), techniques (innovation), géographiques (diffusion), sociaux (formation d'une élite, apparition d'une classe moyenne), culturels (embourgeoisement, prolétarianisation).

II

Nous pouvons illustrer ceci par l'exemple de Moorea et du groupe social formé par la couche dominante de propriétaires, de fonctionnaires et d'entrepreneurs à la fois tahitienne et « demie » qui a pris forme à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci. Il s'agit de familles nées de l'installation à Moorea de nouveaux venus d'un statut social déjà élevé par rapport à la majorité de la population et dont le dénominateur commun est l'implantation dans les communautés

c'est-à-dire des agents économiques (producteurs, consommateurs, échangistes) dont on décrit et évalue le potentiel et l'activité et des transferts de biens, d'argent et de crédit qu'on mesure. Les groupes d'agents considérés ne sont des groupes sociaux que par la vertu d'un pur nominalisme ; toute une recherche reste à entreprendre pour confirmer, infirmer, préciser, valider leur réalité sociale. Le réseau des relations se réduit à des valeurs numériques exprimant des flux qui recouvrent pourtant des attitudes dont il n'est fait nullement état. Tout se passe comme si le réseau formel forgé par l'Economiste se trouvait en surimpression d'un réseau véritable de comportements d'individus et de groupes réels.

(4) Les dynamismes actuels sont conditionnés par les dynamismes passés. En sociologie économique, le recours à l'histoire permettant de retrouver dans l'image du présent les strates du passé, fait avancer l'analyse des faits actuels.

villageoises existantes par la possession de terres sur le territoire de la communauté et la participation au groupement culturel du fait même de la résidence (1). Certaines familles d'européens et « demis » acquièrent des terres dès la période des revendications, firent souche, et les fils prirent femme dans la population locale. Dans d'autres cas, le fondateur tahitien ou « demi » recueillant des droits sur des terres familiales s'installa et, par alliance et achat, constitua un patrimoine foncier qui s'étoffa, fut divisé, remodelé avec la succession des générations. Ce qui fit la réussite économique de ces familles fut la conjonction d'un certain nombre de facteurs dont le résultat fut l'éclosion d'un véritable dynamisme au sein de la population locale : possession de terres de préférence plates et en bord de mer, site optimum de cocoteraie ; activités axées sur les cultures de rapport, coprah et vanille assurant aux propriétaires-producteurs des bénéfices appréciables, incertains parfois, mais acceptables à cause du bas prix de la main-d'œuvre (2) ; acculturation économique prononcée eu égard à la majorité de la population qui demeurait dans un cadre de vie très tahitien, tandis que cette élite avait un mode et un niveau de consommation plus large (3), concevait l'argent moins comme un instrument de prestige qu'un moyen d'investissement, d'élévation sociale (4) et d'enrichissement (5), avait un horizon économique plus étendu dans lequel entraient des calculs concer-

nant l'accumulation de l'épargne et son utilisation en investissements productifs (6).

L'implantation de ces familles avait donné lieu à une véritable organisation de l'espace distincte de celle des villages ou imbriquée avec elle : « maison de prestige » édiflée au début du siècle grâce à l'essor de la vanille et abritant la maisonnée initiale ; maisonnées-satellites résultant de la segmentation de la maisonnée initiale par suite de la succession des générations et de l'accroissement du groupe familial ; terres de statuts divers : cocoteraies proches en exploitation directe ; cocoteraies plus éloignées en exploitation indirecte par un gardien-métayer, vanillères propres, terres données en métayage-vanille. Le fondateur et ses enfants devinrent de véritables entrepreneurs ruraux fonctionnant avec le personnel familial et un appoint de main-d'œuvre salariée, et ajoutant aux activités principales de production du coprah, de la vanille et du café, des activités qui les renforçaient : dans la période qui précède 1960 tel a un bonitier, une goélette, un *truck*-taxi (7), tel fait du maraîchage de produits locaux (*fei* (8), taro), tel autre a une exploitation d'élevage, etc. La solidité économique de l'entreprise agricole fonctionnant autour du pivot constitué par la vanille, le café et surtout le coprah (9) était renforcée sur le plan social par le réseau de fidélités tissé par la solidarité familiale et la dépendance d'une clientèle de salariés, gardiens, métayers. Deux points sont à préciser :

(1) *Amuiraa* des paroisses protestantes, paroisse catholique. Littéralement *amuiraa* : assemblée, réunion. Se dit plus particulièrement de l'assemblée des fidèles au sein d'une paroisse. Synonyme : *pupu* : groupe.

(2) Le prix FOB moyen annuel du coprah est passé de 0,072 \$ 1934 au kilo en 1900 à 0,22 \$ en 1918 qui, par référence aux prix de quelques denrées de première nécessité de l'époque représentait 29,2 F CFP 1967. Quant à la vanille, son prix au kilo passa de 2,5 F courants en 1905 à 20,6 en 1913 et 241 en 1924 soit respectivement 0,81, 6,7 et 21,2 \$ de 1934.

(3) Dans ce milieu social, la consommation se distinguait de celle de la majorité de la population par une forte acculturation et un large recours aux biens importés. Les humbles (et même les moins humbles) tiraient leur subsistance des ressources domestiques sauf pour quelques produits importés (sucre, pétrole, etc.) ainsi que cela apparaît encore aujourd'hui dans les districts ruraux et dans les îles.

(4) Education secondaire et accession des enfants à des fonctions du secteur tertiaire : Administration, commerce, entreprises industrielles...

(5) Arrondissement, par achat de terres adjacentes ou voisines de propriétés productives, lancement d'affaires comme l'armement de goélettes, la création d'hôtels locaux ou diverses entreprises industrielles à Papeete.

(6) A l'opposé de comportements où l'argent est instrument de prestige lorsque la majorité de la population rurale perçoit brutalement des revenus considérables du fait des variations des cours mondiaux (vanille des années 1958 - 1960 à Moorea et aux Îles sous le Vent par exemple).

(7) *Truck* : véhicule utilitaire, recarrossé en bois à cause de la corrosion marine et servant à la fois au transport des voyageurs et des marchandises. Des véhicules utilitaires d'une facture plus classique servent à des transports bien spécialisés : de boissons, de sable, terre, graviers, de carburant.

(8) *Fei* : *Musa troglodytarum*, bananier à régime dressé produisant un fruit à cuire jaune-rouge d'aspect (MACLET et BARREAU, 1959, p. 17).

(9) Du fait de la pérennité (relative) du capital représenté par la cocoteraie, de son extension généralisée et de la stabilité des cours du coprah par rapport à la vanille, celui-ci assurait dans le long terme des revenus relativement stables à une même exploitation. La vanille qui fluctuait dans ses plantations et ses cours et les unes en fonction des autres, assurait en période de haute conjoncture des surplus considérables, souvent inespérés et que la spéculation accroissait. Le café était plutôt par sa localisation au fond des vallées souvent hors cocoteraie, par la modicité de ses cours, par la main-d'œuvre nombreuse qu'il nécessitait, une ressource pour familles modestes.

1) par le sang et l'alliance le groupe se rattachait aux vieilles familles de chefs et était d'emblée admis dans le cercle existant de ce qu'on peut appeler l'élite locale ; en outre, les attaches villageoises soulignées par les alliances matrimoniales et le rôle social du propriétaire dans les assemblées culturelles facilitaient l'implantation de l'entreprise en milieu villageois et la formation d'une clientèle économique ;

2) par les attaches familiales maintenues à Tahiti, en ville notamment, et les « pseudopodes » que constituaient dans les milieux aisés de la capitale les fils et filles fonctionnarisés, il réalisait une symbiose avec les milieux dirigeants moyens du commerce et de l'Administration, permettant un influx de sang et d'idées nouvelles.

De ce qui précède, les effets attendus sont faciles à préciser :

— De revenus permettant accumulation, nouveaux investissements, promotion sociale par scolarisation prolongée des enfants — des filles notamment — ; ces nouveaux investissements se sont matérialisés en maisons, extension et amélioration des plantations, *trucks*, goélettes, etc. ; la promotion sociale amorcée par la scolarisation s'est traduite par la colonisation de la fonction publique ou quasipublique à Moorea (instituteurs, infirmiers, pasteurs...) et à Papeete, par l'extension à la Polynésie, voire à la France et aux États-Unis, de l'univers familial, par l'urbanisation et l'acculturation du genre de vie résultant de la réceptivité des modèles captés de l'étranger.

— De diffusion en milieu polynésien. Ce fut une diffusion d'idées et de services plus que de revenus, par la direction des écoles, l'activité sanitaire, l'introduction par l'exemple d'innovations dans l'agriculture, la pêche, les transports. Elle n'entraîna pas en milieu polynésien une acculturation plus poussée ni la rupture de l'autosubsistance jusqu'à l'instauration d'une « économie nouvelle (1) ».

III

Au niveau d'un ensemble humain de taille limitée comme Moorea, l'économie se compose, pour la population qui en fait partie, d'abord d'un secteur

dépendant constitué par les activités d'origine exogène introduites dans cet ensemble — activités « rapportées » comme le tourisme par exemple —, les emplois qu'elles créent et les entreprises annexes, construction, transports, qu'elles induisent. Elle se compose aussi d'un secteur autonome formé de producteurs locaux et de commerces qui satisfont les besoins domestiques en produits importés et services. Installée dans ce secteur autonome, la minorité chinoise d'agriculteurs et de commerçants de l'île constitue un modèle dynamique dont le faible effectif du groupe — 10 % — contraste avec l'étendue et l'importance des activités économiques :

— pratiquement tout le commerce de marchandises générales (14 boutiques sur 16) ;

— toute la distribution au détail du carburant ;

— toute la direction de la boulangerie ;

— un certain nombre de bonitiers et grands filets de pêche ;

— l'essentiel du maraîchage (production commercialisée de légumes européens et chinois, de tubercules : taro, *tarua* (2), patates douces et de fruits cultivés de grande consommation : *fei*, papayes, ananas pour le marché local et urbain.

Mises à part les exploitations agricoles traditionnelles fondées sur le coprah et en perte de vitesse, et les entreprises touristiques et induites du tourisme principalement aux mains d'Européens et d'Américains, le secteur autonome de la production commercialisée et du commerce villageois se trouve à de rares exceptions aux mains de l'ethnie chinoise ou d'origine chinoise et la raison de cet état de choses explique les conditions dans lesquelles s'exerce le dynamisme productif de la société polynésienne.

Rappelons les raisons du succès du maraîchage chinois de la baie de Cook (3) : travail acharné, créateur de haute productivité ; accumulation forcée au détriment de la consommation domestique ; innovation permanente dans le choix des productions, l'ouverture des débouchés, l'utilisation des moyens techniques (outillage, insecticides, dés herbants...) ; jeu de la solidarité familiale ou du groupe. L'expérience de « culture sans sol » de la vallée Orau à

(1) Cf. Notre étude de Moorea in FAGES J. *et alii*, 1970, livre II, p. 33-71 : « Moorea 1968. Une économie en transition. Du coprah au tourisme ».

(2) *Tarua* : *Xanthosoma sagittifolium* (MACLET et BARREAU, 1959, p. 8), tubercule alimentaire de la famille des aracées et d'origine américaine.

(3) Cf. ROBINEAU, 1970 b, pp. 63-69 : « La baie de Cook et le pôle d'entraînement de la façade nord ».

Maharepa réunit les mêmes conditions : installation durable et longue accumulation de travail, investissement immédiat des réserves progressivement constituées, expérimentations multiples de projets productifs, labeur acharné.

Globalement, le comportement des originaires chinois dans la production (et le commerce) témoigne d'un « activisme », parfaitement dépeint par G. COPPENRATH, qui devient une raison de vivre (1). Il est aux antipodes de celui de la « bourgeoisie terrienne tahitienne-demie » de la première moitié de ce siècle dont le dynamisme reposait sur l'utilisation tant sociale qu'économique du surplus créé par des productions dont le rapport était largement indépendant de l'effort qu'elles nécessitaient. Explique-t-il toutefois en totalité le succès de la minorité économiquement dominante et l'absence de participation de la majorité tahitienne ?

— Il faut d'abord souligner l'effet stimulant que confère au groupe chinois sa situation de minorité juridiquement dominée qui contraint ses membres à mobiliser en permanence leurs énergies pour obtenir une réussite économique indéniable. Dans une compétition économique inter-ethnique, cet effet de minorité jouera toujours à l'avantage du groupe chinois.

— Joue également une forte coopération intra-ethnique qui aboutit d'une part à faire épauler les moins puissants ou les débutants par les plus puissants du point de vue économique et financier tout en les laissant jouer leur chance, d'autre part à monopoliser les postes commerciaux déjà occupés et à tenir les chaînes d'approvisionnement et de distribution au profit des membres du groupe (2). C'est là systématiser en tendances des faits constatés, mais l'important n'est pas tellement la réalité que la croyance, répandue dans la majorité de la population, en de telles pratiques, et qui a pour effet de décourager toute tentative insérant des Tahitiens dans le réseau commercial de distribution.

— Le sens des affaires, le labeur consenti avec, de pair, la mobilisation de tous et de tous leurs moments disponibles, constituent un atout fonda-

mental en contraste avec le manque d'intérêt et de compétence qui prévaut en matière commerciale dans la majorité de la population (3).

IV

Résumons : comment se situe la majorité de la population dans le dynamisme de l'économie et où y-a-t-il problème ? Si le développement de la consommation et des échanges est remarquable, celui de la production et de la maîtrise du commerce se trouve limité par le jeu d'une série de facteurs dont on vient d'esquisser les aspects négatifs.

Du point de vue économique, la consommation par la population des biens et services donne lieu à deux phénomènes distincts : elle est l'illustration d'un niveau de vie relativement élevé ; elle est en voie de développement rapide. Quelques faits qu'il faut considérablement nuancer, tant sont grandes les différences de zones et de couches sociales dans le passé et le présent en Polynésie Française, soulignent leur ampleur : l'importation dès la fin du XIX^e siècle de denrées alimentaires qui sont parmi les plus prisées aujourd'hui de la majeure partie de la population ; « dès 1934, écrit M. GUILLAUME (4), on évaluait à 1 200 calories par habitant et par jour la ration alimentaire provenant des denrées importées (et) en 1947 la ration de dépendance est passée à 1 745 calories » (5) ; par ailleurs, M. GUILLAUME insiste sur certaines normes de consommation durant la période 1951-1954 « élevées ou très élevées pour un pays qui peut passer pour sous-développé » (6) ; l'habitat a été — et anciennement, dès le début du siècle au moins, à preuve les « demeures de prestige » — largement tributaire de l'importation de bois souvent ouvragé.

L'augmentation rapide du niveau de consommation peut être illustrée par les indications touchant l'utilisation qui est faite des revenus monétaires perçus par les particuliers depuis 1960.

— A cette époque, les hauts cours conjugués du coprah et de la vanille ont laissé entre les mains des

(1) COPPENRATH G., 1967, pp. 69-70.

(2) L'étude de Richard MOENCH (1963), fondamentale pour la connaissance sociologique des Chinois de Tahiti met l'accent sur le rôle de la famille comme unité économique de production et sur l'importance de la cohésion sociale par le biais des relations de clientèle économique à l'intérieur du groupe. Tout cela est éclairé par le livre de G. COPPENRATH.

(3) COPPENRATH G., 1967, p. 74.

(4) GUILLAUME, 1956, p. 23.

(5) JACQUIER, 1949.

(6) GUILLAUME, 1956, p. 26. L'auteur cite : sucre, 40 kg par habitant et par an ; tabac, 2,430 kg ; savon, 12,5 kg.

producteurs des bénéfices considérables, par exemple aux Iles sous le Vent (1), bénéfices qui ont été investis en achats d'équipements marins spectaculaires et coûteux (speed boats, moteurs hors-bord...), autant pour raison de prestige personnel que pour cause utilitaire ; une telle aubaine n'est pas rare dans l'économie polynésienne : rappelons les « demeures de prestige » construites au début du siècle avec les profits réalisés sur la vanille, le bénéfice tiré, aux dires de certains, par Tahiti de la firme *Metro Goldwin Mayer* en 1960-1961 (2).

— Entre 1960 et 1967, l'augmentation de la consommation rurale induite par le développement progressif du salariat se porte essentiellement, d'après les exemples tirés de l'île de Moorea, sur l'équipement domestique au niveau des maisonnées, qu'il s'agisse de maisons construites dans le style classique européen ou de petit matériel domestique moderne ou d'équipement personnel ou familial. L'utilisation de l'argent gagné à des fins de prestige est encore nette, telle la belle demeure qui ne sert qu'à dormir, mais l'éventail des acquisitions est beaucoup plus large que dans le premier cas et leur caractère strictement utilitaire plus accusé.

— Durant les années 1967-1968, avec l'accumulation des années de salariat pour les uns et l'entrée dans le monde salarié pour les autres, une nouvelle tendance de consommation apparaît, touchant le secteur de l'alimentation : davantage de variété dans la nourriture d'importation, achat de denrées vivrières tahitiennes pour la consommation quotidienne.

Ces cas illustrent un glissement dans la fonction de l'argent dans la société : d'une fonction de possession ostentatoire à une fonction de consommation strictement utilitaire avec le stade intermédiaire où la consommation apparaît étroitement liée au prestige.

Au point de vue social, il est inutile d'insister sur le rôle bien connu de la consommation collective, quasiment cérémonielle, dans les rites familiaux ou religieux. Il convient en revanche de souligner la cohésion sociale et le rendement individuel dans les entre-

prises que suscitent ces besoins, qu'il s'agisse de production de nourriture, de construction de bâtiments, ou de fourniture de services.

Dans le domaine de la production, on constate le cantonnement des activités polynésiennes dans quelques secteurs marginaux du commerce et de l'industrie : transport terrestre, quelques entreprises de transport maritime et de construction, revente de produits vivriers polynésiens au marché de Papeete, hôtellerie traditionnelle, quelques exploitations modernes d'agriculture et de pêche. Si l'essentiel de ces activités continue à être tenu par des Européens, des Asiatiques ou des Tahitiens « demis », il faut y voir à la fois le vestige d'une situation historique, l'effet de concurrence sinon de monopole, plus exactement de barrage d'un groupe plus dynamique, ainsi qu'un certain manque d'adaptation de la majeure partie de la population (absence d'esprit commercial ; conception plus consumptive et distributive que productrice du travail, de l'argent et du capital ; grande mobilité qui condamne à l'instabilité les entreprises existantes).

La plupart des entreprises collectives traditionnelles qui fonctionnaient pour les travaux agricoles, la construction, la pêche et divers services d'entretien sur le modèle des *amuiraa* ou des assemblées de paroisse n'impliquaient pas de calcul monétaire, seulement une coopération en nature, l'argent n'intervenant le cas échéant que comme un bénéfice à partager. Beaucoup ont disparu. Les difficultés qui paraissent avoir amené par exemple les sociétés de construction de maisons à se dissoudre, viennent de l'insertion initiale de l'argent dans le processus coopératif impliquant alors un système de contributions monétaires qui se trouve contesté du fait de l'autonomie nouvelle que confère à ses membres leur condition de salariés titulaires de revenus directement perçus par eux.

Dans l'économie actuelle, le dynamisme de la consommation peut être un moteur qui entraîne le démarrage des activités productrices si les problèmes de structures qu'elles posent sont résolus. Il n'y a pas de raison de douter dans l'avenir d'un effort productif de la population si le cadre dans lequel il doit s'exercer correspond aux besoins sociaux profonds des habitants qu'ils manifestent quotidiennement et spontanément dans le cadre de leurs communautés de résidence et de culte. Les structures productives, efficaces à l'échelle de tout le peuple, d'une économie moderne authentiquement polynésienne, sont encore à inventer.

Manuscrit reçu au S.C.D. le 11 février 1972.

(1) Compte non tenu des prestations de métayage versées aux propriétaires de la terre, les revenus globaux de coprah et vanille perçus par les producteurs de l'île de Tabaa en 1959 ont été de 59 millions francs CP courants soit en francs 1967 et par famille théorique de 5 personnes, 129 000.

(2) Tournage par la *Metro Goldwin Mayer* du film *Les Mutinés de la Bounty*. Le tournage de ce film qui dura dix mois à partir de décembre 1960 coûta 27 millions de dollars américains et mobilisa à Tahiti 2 000 salariés nouveaux, représentant à l'époque près du quart de la population salariée normale.

RÉFÉRENCES

- COPPENRATH (G.), 1967. — *Les Chinois de Tahiti. De l'aversion à l'assimilation (1865-1966)*, Publications de la Société des Océanistes, 21, Musée de l'Homme, Paris, 144 p.
- FAGES (J.) et alii, 1970. — *Tahiti et Moorea. Etudes sur la Société, l'Économie et l'Utilisation de l'Espace*, Paris, ORSTOM, Travaux et documents, n° 4, 2 volumes, cartes, tableaux, graphiques, cartes hors-texte.
- GUILLAUME (M.) (Inspecteur Général), 1956. — *Étude de l'Économie rurale de l'Océanie française, Rapport de mission, Établissements français de l'Océanie*, publication du Service de l'Agriculture et des Eaux et Forêts, Papeete, 2 tomes, multigraphié.
- JACQUIER (H.), 1949. — Contribution à l'étude de l'alimentation et de l'hygiène alimentaire en Océanie française, *Bulletin de la Société des Études Océaniques*, mars, Papeete.
- MACLET (J.-N.) et BARRAU (J.), 1959. — Catalogue des plantes utiles aujourd'hui présentes en Polynésie française, *Journal d'Agriculture tropicale et Botanique appliquée*, t. VI, n° 1, 2, 3.
- MOENCH Richard (U.), 1963. — *Economic Relations of the Chinese in the Society Islands*, Cambridge, Massachusetts, 191 p., dactylographié.
- ROBINEAU (Cl.), 1968. — Économie ostentatoire chez les Polynésiens, *Cahiers de l'I.S.E.A. Économies et Sociétés, Économie, Ethnologie, Sociologie*, t. II, n° 4, Librairie Droz, Genève, pp. 821-832.
- ROBINEAU (Cl.), 1970 a. — Surplus ou dynamique de groupe. Un exemple polynésien. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, vol. XLIX, pp. 111-132.
- ROBINEAU (Cl.), 1970 b. — Moorea : une économie en transition : du coprah au tourisme, in J. Fages et alii, *Tahiti et Moorea. Etudes sur la Société, l'Économie et l'Utilisation de l'Espace*, Paris, ORSTOM, Travaux et documents, n° 4, vol. II, pp. 29-30, 33-71, cartes, tableaux, graphiques, cartes hors-texte.